

# BARBE BAILLY<sup>1</sup>

(1628-1645-1699)

Le 28 octobre 1645, une toute jeune fille arrive à la Maison Mère au faubourg Saint-Denis à Paris. Barbe Bailly (que Mademoiselle appellera la petite Barbe) est âgée de 17 ans et demi. Elle désire se consacrer à Dieu pour servir les Pauvres.

## Son pays natal.

Née le 1er juin 1628 près de Vitry-le-François, Barbe connaît très jeune les horreurs de la guerre. Les différentes armées engagées dans la Guerre de Trente Ans traversaient sans cesse la Champagne. Des scènes de pillage et de violence se multipliaient partout où passaient les soldats. Les greniers étaient saccagés, les moissons détruites, les paysans rançonnés, massacrés s'ils opposaient quelque résistance. Un peu partout se répandait la famine avec son cortège de maladies, d'épidémies de toutes sortes.

Lorsque Monsieur Vincent connaît l'état de la Champagne, il s'émoult. Il réunit les Dames de la Charité et, grâce à leurs dons, il envoie des missionnaires dans les régions dévastées.

De Troyes où ils demeurent, les missionnaires parcourent les campagnes, découvrent l'incroyable misère, distribuent des secours, assistent les malades et les mourants. Monsieur Vincent se rend lui-même à Troyes à la fin de l'année 1636 et en juillet 1639.

Barbe constate la charité de ces missionnaires. Barbe s'est peut-être engagée pour aider les Lazaristes de Troyes dans leur action auprès des paysans de sa région ! Elle apprend qu'à Paris existe une Communauté où les jeunes paysannes peuvent se donner à Dieu et servir ceux qui souffrent. Elle sent que Dieu l'appelle. Elle décide de partir, avec l'accord de ses parents.

## Le temps de formation.

Louise de Marillac accueille cette jeune, mûrie par la souffrance et les épreuves. Après une petite retraite de quelques jours, Barbe va s'initier à la vie des Filles de la Charité. Le Séminaire n'existe pas encore. Les nouvelles venues apprennent des plus anciennes à soigner les malades qui viennent au dispensaire de la Maison Mère, elles les accompagnent dans leurs visites à domicile.

Avec Mademoiselle Le Gras ou Jeanne Lepintre, elles étudient le catéchisme, elles découvrent l'oraison ce temps d'intimité avec Dieu. Elles participent activement aux Conférences de Monsieur Vincent, s'imprègnent de l'esprit de la Compagnie.

Le 25 novembre 1645, Barbe Bailly est admise officiellement dans la Compagnie des Filles de la Charité, elle en revêt l'habit. Puis elle est «envoyée en mission» au service des Enfants Trouvés.

## Aux Enfants Trouvés.

Le service des Enfants Trouvés est un service difficile. Certaines Sœurs, marquées par la mentalité de leur époque, répugnent à y aller. On dit même que lorsqu'une fille n'est pas propre en une paroisse ou en un autre lieu on la met là comme dans une prison<sup>2</sup>. Monsieur Vincent, plusieurs fois, s'indignera devant ce bruit qui se répand dans la Communauté. Mais cette façon de penser est tenace. En 1699, une Sœur s'exprime ainsi, parlant des vertus de Barbe Bailly :

« *Y a-t-il quelque chose de plus affreux à une jeune fille que la maison de Bicêtre, où il y avait une si grande quantité d'enfants à gouverner et où on était souvent dans les alarmes de la guerre* »<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Echos de la Compagnie Mai 1985

<sup>2</sup> cf. Conférence du 14 octobre 1656 – Conf. 626

<sup>3</sup> Notices des Sœurs défuntes – Paris 1845 –conférence du 4 octobre 1699 – p. 532

Mais Barbe ne s'arrête pas à ces critiques. Selon les paroles de Monsieur Vincent, elle prend plaisir à servir les petits enfants. Elle met tout son cœur, toute son affection, toute sa jeune ardeur à les servir.

*« Ces petits enfants appartiennent à Dieu d'une manière toute particulière, puisqu'ils sont abandonnés de père et de mère, et néanmoins ont des âmes raisonnables, créées de la toute-puissance de Dieu. Ils n'appartiennent qu'à Dieu qui leur sert de père et de mère et pourvoit à leurs besoins. »<sup>4</sup>*

En juillet 1647, elle participe à l'installation des Enfants au Château de Bicêtre. Ce vaste bâtiment avait été construit sur les ordres de Louis XIII en vue d'y accueillir les soldats invalides. Mais, depuis sa construction, par suite de la mort du roi, il était resté vide. Les Dames de la Charité, préoccupées du logement des Enfants Trouvés, de plus en plus nombreux obtiennent de la régente Anne d'Autriche, l'utilisation de ce château. Louise de Marillac n'est pas très favorable à l'installation des Enfants à Bicêtre : ce domaine est à l'autre extrémité de Paris en pleine campagne, les locaux sont peu conçus pour recevoir des enfants et des nourrissons. Mais l'insistance des Dames est grande, le transfert se fait.

Les difficultés apparaissent rapidement. Louise de Marillac se rend souvent à Bicêtre : il faut prévoir l'installation d'un boulanger pour faire le pain, l'aménagement d'une chapelle, de classes pour les enfants les plus grands. Les relations avec les Dames de la Charité sont, quelquefois, un peu tendues. Louise de Marillac est obligée d'intervenir.

Les troubles de la Fronde rendent difficile le ravitaillement. Une sœur raconte :

*« A cause des troubles que cette guerre apportait, nous avions beaucoup de peine à faire subsister les Enfants, quoique la divine Providence, par la charité de la Reine Mère, leur fournît le nécessaire. Nous avions pour Sœur Servante dans cette maison de Bicêtre, notre Sœur Geneviève Poisson. Mais comme elle était toujours en allant et venant pour prendre avis des Supérieurs, toute la conduite tomba sur ma Sœur Barbe. Quoiqu'il y eût douze Sœurs et onze cents enfants trouvés à gouverner, elle s'acquittait de tout cela fort bien et sagement, toute jeune qu'elle était, n'ayant pas plus de 4 ans de vocation. »<sup>5</sup>*

Une autre difficulté se présente par suite de la présence constante de soldats autour de Bicêtre. Ils allaient et venaient, faisaient la ronde pour essayer de pénétrer à l'intérieur du bâtiment. Louise de Marillac est inquiète tant pour les enfants, les petites filles, que pour les Sœurs, toutes jeunes. Barbe Baily a 21 ans. Louise de Marillac, assez inquiète, recommande aux Sœurs la prudence, la confiance en Dieu :

*« Rendons la gloire à Dieu que nous sommes obligées de lui rendre en l'état auquel il plaît à sa bonté nous avoir mises. Je le supplie de tout mon cœur vous faire connaître combien il est bon d'avoir confiance en Lui. Et pour cela, mes chères Sœurs, regardez-le souvent comme les enfants font de leur père et mère dans leurs besoins. Je m'assure qu'il vous donne à toutes assez de courage pour mourir plutôt que Dieu soit offensé en vous, et que votre modestie fera connaître que vous appartenez au Roi des rois auquel toutes les puissances sont soumises. Faites bien tenir nos Sœurs ensemble et ayez grand soin des grandes filles, que vous devez tenir toujours devant vos yeux ou enfermées à l'école, quand bien même vous n'en tirerez point de service. »*

La suite de la lettre montre est invitation à vivre dans la paix cette situation inédite, à oser l'héroïsme, le martyre si cela est nécessaire :

*« Bon courage, mes chères Sœurs, et qui en doit avoir plus que vous puisque vous êtes dans l'affliction comme dans l'exercice de la charité. Oh, que Notre Seigneur prend grand plaisir de voir les sentiments d'amour qui partent de vos cœurs, la soumission à sa sainte volonté qui agrée tout ce qu'elle veut en vous et de vous. Je ne doute point que chacune, vous n'ayez pensé de faire une bonne confession avec toutes les parties nécessaires, mais surtout celle d'être ses fidèles servantes à l'avenir et plus que jamais renoncer à vous-mêmes. Je supplie la Sainte Vierge être votre protectrice et obtenir de son Fils la générosité dont vous avez besoin, et vos bons Anges se bien accorder avec ceux des messieurs que Dieu vous a envoyés, afin qu'ils en soient aidés à vivre de*

<sup>4</sup> Conférence du 7 décembre 1643 – Conf. 87

<sup>5</sup> Notices des Sœurs défuntes – Paris 1845 –conférence du 4 octobre 1699 – p. 532

*telle sorte qu'ils puissent glorifier Dieu éternellement, et vous, mes chères Sœurs, à continuer tous vos saints exercices pour son saint amour. »*

Avant d'envoyer sa lettre Louise la relit. N'a-t-elle pas trop parlé de la mort, ne va-t-elle éveiller la peur chez les Sœurs. Elle ajoute rapidement un post-scriptum qui se veut rassurant :

*« Encore que je vous parle de vous confesser, ce n'est pas, mes chères Sœurs, que je vous veuille donner de crainte de la mort. Oh, nenni, mais c'est pour que cela vous aide à être toujours en la grâce de Dieu de telle sorte qu'il ait toujours l'œil sur vous. Je voudrais de bon cœur être avec vous. Nous allons faire tout ce que nous pourrons pour vous mettre en repos »<sup>6</sup>*

Louise de Marillac qui a si sereinement encouragé ses Sœurs en cette période difficile où la violence et la mort sont de tout instant, a fait part de ses inquiétudes à Monsieur Vincent qui avait dû quitter Paris. Il lui répond d'Angers le 23 mars 1649 :

*« J'ai été bien affligé, ayant appris comment vos pauvres filles et vos pauvres enfants trouvés à Bicêtre sont encore assiégés de tous côtés d'une grosse armée. Je me console en l'espérance que Notre Seigneur qui les a reçus en sa protection spéciale, n'aura pas permis qu'il leur soit mésarrivé. »<sup>7</sup>*

La maladie et la mort de plusieurs enfants viennent encore augmenter la souffrance des Sœurs. La mortalité très élevée au XVII<sup>e</sup> siècle est aggravée par la misère et la famine. Barbe et ses compagnes se dévouent sans compter. Elles savent qu'à la Maison-Mère les Sœurs prient sans cesse pour toutes celles qui sont en danger. Elles mettent toute leur confiance en Dieu et en leur unique Mère, la Vierge Marie.

Vers le milieu de l'année 1649, les hostilités prennent fin. Paris retrouve la paix pour quelques années. Le danger s'éloigne de Bicêtre. Monsieur Vincent peut aussi rentrer à Paris.

C'est pendant cette période si troublée que Barbe Bailly prononce ses premiers vœux, le 8 décembre 1648, en la fête de l'Immaculée Conception. Les Fondateurs ont-ils autorisé cette jeune Sœur à se consacrer à Dieu par les Vœux à 3 ans de vocation du fait de la proximité du danger, ou ont-ils constaté chez Barbe cette maturité qui permet de prendre sans crainte la décision de ce don total à Dieu ?

### **A la Maison-Mère.**

C'est alors que Mademoiselle demande à Barbe de venir à la Maison-Mère. Ses occupations seront multiples : elle remplace la secrétaire lors de ses absences, elle visite les malades, elle accueille les réfugiés. Avec beaucoup de bonté, de patience, Barbe accepte toutes sortes de travaux. Mais une tâche plus particulière lui est confiée : l'infirmérie de la Maison-Mère. Son attitude est marquée par une grande charité. Par des gestes très simples, Barbe laisse transparaître la tendresse de son cœur :

*« Elle avait grand soin de fournir aux Sœurs malades du linge chaud pendant l'hiver, dans leurs fièvres, pour les réchauffer, de crainte que les prenant trop humides, cela leur fit mal... Elle avait une si grande charité pour ses Sœurs malades qu'elle se levait la nuit pour les visiter... Elle était fort soigneuse qu'elles ne manquassent de rien. (Remarques sur ses vertus) ... Cette charité s'accompagnait d'une réelle compétence professionnelle ... Elle avait beaucoup de science de la médecine dont elle se servait bien à propos pour le soulagement des malades. »<sup>8</sup>*

Sœur Jeanne Beaulieu raconte comment, en deux maladies dangereuses et mortelles, elle fut guérie et ramenée comme de la mort à la vie par les bons soins qu'elle a eus de Sœur Barbe, quoiqu'elle fut abandonnée des médecins. D'autres Sœurs témoignèrent dans le même sens.

Barbe Bailly devient ainsi, tout naturellement, l'infirmière de Louise de Marillac. Elle veillait, pendant ses longues périodes de maladie à lui faire prendre de la nourriture. Mademoiselle était fort mortifiée et ne voulait pas, pour elle, de particularités. Barbe devait être très ingénueuse. Sa prudence autant que sa charité trouvait le moyen de lui préparer un bouillon un peu plus fort, de mettre un peu de viande, etc.

<sup>6</sup> Louise de Marillac à Geneviève Poisson à Bicêtre – février 1649 – Ecrits 275

<sup>7</sup> Vincent de Paul à Louise de Marillac – 23 mars 1649 – Doc. 535

<sup>8</sup> Notices des Sœurs défuntes – Paris 1845 –conférence du 4 octobre 1699 – p. 532

Durant son long séjour à la Maison-Mère, Barbe s'imprègne des enseignements de Monsieur Vincent et de Mademoiselle. Une Sœur rapporte, lors de la conférence du 4 octobre 1699 sur les vertus de Barbe Bailly :

*« Elle était si pleine de l'esprit de la Compagnie qu'elle nous faisait souvent de très belles instructions sur la pratique de l'obéissance, de la simplicité ou autres vertus qui composent notre esprit, nous rapportant toujours quelque chose de la conduite de Mademoiselle Le Gras, notre bonne Mère, et de la régularité de nos premières Sœurs. Elle disait que Mademoiselle avait grand désir de bien établir la Communauté dans la pratique exacte de la vertu d'obéissance... Elle nous recommandait aussi, fort particulièrement, la pauvreté et le bon ménagement du bien des Pauvres. »<sup>9</sup>*

En mars 1660, Barbe Bailly est toujours à la Maison-Mère. Avec Julienne Loret, elle assiste Louise de Marillac pendant sa dernière maladie et recueille ses dernières paroles, son testament spirituel. Les archives de la Maison-Mère conservent une lettre de Barbe Bailly à la date du 9 juin 1660, annonçant aux Sœurs de Brienne la mort de Louise de Marillac

*« Je vous demande pardon d'avoir été si longtemps sans vous écrire ; ce n'est pas manque de bonne volonté, car je voudrais pouvoir témoigner à toutes nos chères Sœurs le bonheur que j'ai eu d'avoir assisté à la dernière maladie de notre chère Mère qui a duré six semaines avec de grandes douleurs, ce qu'elle a souffert avec grande patience et résignation à la volonté de Dieu.*

*Je vous dirai, mes chères Sœurs, ce qu'elle m'a dit de dire à toutes nos Sœurs, le soir de devant sa mort, qui est d'être bien fidèles à Dieu et à notre vocation, de vivre en grande union et charité par ensemble et un grand support l'une pour l'autre, et servir les Pauvres avec grande affection ; et que celles qui ne le feraient pas... elle ne dit rien de cela, ce qui nous doit bien encourager à bien mettre en pratique tous les bons avis et bonnes instructions qu'elle nous a donnés et les exemples de vertus qu'elle a pratiquées sur la terre. Nous pouvons dire que sa vie a été un continual martyre....*

*Remercions Dieu de nous avoir fait la grâce d'être appelées sous sa conduite et d'avoir entendu tant de bonnes paroles de sa bouche, pour nous exciter au service de Dieu, en l'amour duquel je suis, mes très chères Sœurs, votre très humble et obéissante sœur et servante, »<sup>10</sup>*

En juillet 1660, c'est avec beaucoup d'émotion que Barbe Bailly parle des vertus de Mademoiselle. Elle ne s'exprime qu'à la deuxième conférence. Elle souligne la vie d'oraison de Louise de Marillac, son humilité, sa grande charité pour toutes les Sœurs, pour les Pauvres, sa tendresse et dévotion à la sainte communion.

. Le 27 août suivant, Barbe avec toutes les Sœurs réunies à la Maison-Mère participe à la conférence au cours de laquelle Monsieur Vincent préside les élections. Marguerite Chétif, selon le désir exprimé par Louise de Marillac, est nommée Supérieure Générale. Julienne Loret est élue assistante, Louise-Christine Rideau trésorière, Philippe Bailly (sans liens de parenté avec Barbe Bailly). dépensière

Barbe sait-elle alors que l'obéissance va la conduire loin de la Maison-Mère, loin de Paris ?

## 1660 : En Pologne.

Les trois premières Filles de la Charité arrivèrent en Pologne en 1652. La Reine, Marie de Gonzague, avait demandé du renfort à Monsieur Vincent. Trois autres Sœurs s'apprêtaient à partir en août 1655 : elles devaient embarquer à Rouen. Mais leur voyage fut interrompu à cause de la guerre qui déchirait le pays de Pologne.

En 1660, Monsieur Vincent pense que le moment est venu de réaliser enfin «les désirs et commandements» si souvent réitérés » de la Reine de Pologne. Le choix se porte sur Barbe Bailly, Catherine Baucher et Catherine Bouy. L'envoi en mission (lettre d'obéissance) en date du 16 septembre

<sup>9</sup> Notices des Sœurs défuntes – Paris 1845 –conférence du 4 octobre 1699 – p. 532

<sup>10</sup> Barbe Bailly aux Sœurs de Brienne – 9 juin 1660- Doc. 917

1660 est signé par Thomas Berthe, secrétaire de la Congrégation de la Mission, agissant au nom de Monsieur Vincent.

Le voyage est long : il se fait par bateau sur la mer du Nord et la mer Baltique, puis par le coche jusqu'à Varsovie. Quelle joie pour Madeleine Drugeon et Françoise Douelle, qui ont souffert de la mort récente de Marguerite Moreau<sup>11</sup>, d'accueillir leurs nouvelles compagnes. Elles écoutent avec avidité Barbe parler de Mademoiselle et de Monsieur Vincent, elles demandent des nouvelles des Sœurs qu'elles connaissent, questionnent sur la vie de la Communauté, les nouvelles implantations, etc.

Le séjour de Barbe Bailly en Pologne fut de 6 à 7 ans.

« *Elle ne serait pas si tôt revenue, si elle ne fut tombée dangereusement malade pour le grand froid qui la saisit et dont elle ne prit pas assez tôt de garde. Je crois que Dieu permit cela pour les grands biens qu'elle a faits depuis aux Pauvres* »<sup>12</sup> explique une Sœur. »

Mathurine Guérin, alors Supérieure Générale, la fait revenir à Paris. Grâce aux bons soins reçus à la Maison-Mère, elle recouvre peu à peu la santé.

Bien remise, Barbe Bailly est envoyée soigner les pauvres malades à la paroisse Saint-Paul. Elle y demeure peu de temps

## 1671 : Économe Générale.

En effet, le 18 mai 1671, elle est nommée Économe de la Compagnie. Pendant un triennat, elle remplit cette tâche difficile.

« *Pendant ces 3 ans, on ne peut dire tous les actes de charité qu'elle a exercés envers toutes les Sœurs de la Communauté* »<sup>13</sup>

Sa charité s'exerce aussi, tout particulièrement, envers les Sœurs malades comme autrefois.

## 1674 : Aux Invalides.

Le Roi Louis XIV qui n'avait pas utilisé Bicêtre, se souciait cependant des officiers et soldats invalides de guerre. En 1670, il fait construire l'Hôtel des Invalides pour leur logement et entretien. Des Filles de la Charité sont alors demandées pour les soins des malades.

Le Supérieur Général, Monsieur Jolly, et la Supérieure Générale, Nicole Haran, font choix de Barbe Bailly pour faire ce nouvel établissement. Douze Sœurs sont envoyées avec elle. Dans cette grande maison, tout est à organiser : l'infirmerie pour les malades, les locaux de la Communauté, les relations avec les Administrateurs militaires, etc. Barbe Bailly, la Sœur Servante, signale, avec humilité et simplicité, ce qui lui semble utile. Elle distingue nettement ce qui est pour le service des soldats malades et ce qui est à l'usage de la Communauté où tout doit demeurer pauvre et simple.

La construction des Infirmeries ayant été décidée, l'architecte Monsieur Mansart, vient trouver la Sœur Servante pour lui demander conseil. Barbe s'excuse disant qu'elle n'a pas assez d'esprit et d'expérience pour cela. Monsieur Mansart insiste :

« *Ma Sœur, Monsieur de Louvois (ministre de Louis XIV) m'a envoyé à vous pour recevoir vos ordres sur le sujet du bâtiment de vos infirmeries* »<sup>14</sup>

Alors Barbe explique simplement les besoins nécessaires : les salles pour loger les malades, les lieux pour les divers offices. L'architecte remarque en son interlocutrice tant d'esprit et de bon sens qu'il dresse avec elle le plan des Infirmeries.

Barbe Bailly va ensuite travailler à la mise en place du Contrat entre la Compagnie et le Ministère de la guerre. Les Sœurs auront, seules, la charge des infirmeries et le gouvernement de l'apothicairerie.

<sup>11</sup> Marguerite Moreau est décédée le 30 septembre 1660

<sup>12</sup> Notices des Sœurs défuntas – Paris 1845 –conférence du 4 octobre 1699 – p. 532

<sup>13</sup> Notices des Sœurs défuntas – Paris 1845 –conférence du 4 octobre 1699 – p. 532

<sup>14</sup> Notices des Sœurs défuntas – Paris 1845 –conférence du 4 octobre 1699 – p. 532

Elles feront la cuisine pour les malades de l'infirmerie et pour elles, et non pour les autres soldats. Il est prévu que lavements et saignées sont réservés à l'Apothicaire et au Chirurgien, que les Sœurs pourront être aidées par un Domestique (toujours un homme) pour les travaux lourds tels que porter l'eau et le bois, rapporter aux Infirmeries le linge lavé dans la Seine. Les Sœurs dépendront de l'Administrateur Général pour le temporel, mais pour le spirituel demeureront sous la conduite du Supérieur Général de la Congrégation de la Mission.

Le Contrat est signé le 7 mars 1676 par Monsieur le marquis de Louvois, ministre de la guerre, Sœur Nicole Haran et son Conseil, avec l'avis de Monsieur Edme Jolly, Supérieur Général.

Aux Invalides, Administrateurs, soldats, officiers, malades apprécient Barbe Bailly, sa compétence, son humeur gaie qui paraissait sur son visage en toutes rencontres, son humilité. Tous l'ont en haute estime. Aussi lorsque son mandat de Sœur Servante est expiré, il est difficile de la retirer. Il est nécessaire de faire intervenir le ministre Monsieur de Louvois, qui comprend l'importance d'observer les règles établies. C'est avec le regret de tous que Barbe Bailly quitte les Invalides en 1682.

## 1682 : A l'hôpital d'Alençon.

A sa sortie des Invalides, Barbe Bailly fait sa retraite à la Maison-Mère. Peu après, elle est envoyée à Chartres où elle reste peu.

La Sœur Servante de l'hôpital d'Alençon est malade. Son transfert à Paris est jugé nécessaire. Barbe Bailly dont on connaît la vertu et les grandes qualités est choisie pour la remplacer. L'hôpital d'Alençon était alors une maison «qui était en un piteux état et toute délabrée» avec fort peu de salles pour loger les Pauvres.

Barbe Bailly arrive à Alençon en 1685. Elle a alors 57 ans. Elle se met immédiatement au travail. Elle rétablit le bon ordre rapidement, obtient des secours de Madame la duchesse de Guise, réussit en deux ans à faire bâtir des salles où les Pauvres sont fort bien logés et soulagés. Avec sa manière douce et cordiale, elle gagne le cœur des malades et les conduit à Dieu.

« *On ne peut pas dire tous les biens que ma Sœur Barbe a faits et procurés à l'hôpital d'Alençon, non plus que toutes les croix et traverses qu'elle y a souffertes, car elle a été persécutée par plusieurs, entr'autres des administrateurs et quelqu'autres personnes... Lesquelles n'approuvant pas sa conduite, témoignaient beaucoup de peine à la souffrir... Elle n'a jamais perdu courage et a toujours continué à s'acquitter de ses obligations envers Dieu et le prochain.* »<sup>15</sup>

Où Barbe puisait-elle cette force d'esprit qui lui permettait de ne pas perdre courage au milieu de toutes ces adversités ?

Ses compagnes insistent sur sa profonde humilité, une humilité simple, qui faisait qu'elle ne s'abattait point dans les peines et humiliations et ne s'élevait point non plus dans les louanges.

« *Quand elle avait reçu quelque humiliation, c'est alors qu'elle paraissait plus gaie.... C'était l'esprit de ma Sœur Barbe de se cacher autant qu'elle pouvait, ne faisant paraître son esprit et bonnes qualités que dans la nécessité.* »<sup>16</sup>

Sa charité est soulignée par toutes les Sœurs. Elle s'exerçait envers tous : administrateurs, ecclésiastiques, Dames de la Charité, malades, compagnes. Elle savait accueillir avec joie et douceur, même lorsqu'on la dérangeait. Elle écoutait sans faire paraître le moindre ennui. Elle était prompte à soulager ses compagnes dès la moindre incommodité. Elle était très attentive aux Sœurs qu'elle voyait ébranlées dans leur vocation.

*Lorsqu'on lui donnait quelques Filles qui n'avaient pas encore l'esprit de la Communauté, elle prenait à tâche de les corriger. Elle y réussissait quelquefois très bien par sa charité et sa douceur de sorte qu'au lieu de rebouter ces mêmes filles, elles l'en aimaiient davantage, reconnaissant lui être redéposables de la conservation de leur vocation.*

*Mais, parfois, elle ne réussissait pas. Une Sœur se plaignit fortement au Curé de la Paroisse qui vint faire des reproches à la Sœur Servante. Barbe Bailly accepta humblement les remontrances et*

<sup>15</sup> Notices des Sœurs défuntas – Paris 1845 –conférence du 4 octobre 1699 – p. 532

<sup>16</sup> Notices des Sœurs défuntas – Paris 1845 –conférence du 4 octobre 1699 – p. 532

*ne garda aucun ressentiment ni envers le Curé, ni envers la Sœur qui, un peu plus tard, quitta la Communauté.*

Les témoignages se succèdent au cours de la Conférence :

*Sa charité se manifestait dans sa manière de faire les avertissements lorsqu'elle devait en faire :*

*Elle avait pour maxime, lorsqu'elle avait fait quelque avertissement qui aurait pu fâcher une Sœur de lui parler incontinent après avec plus de cordialité que devant, ce qui faisait que celle qui avait eu peine de l'avertissement était bientôt calmée, voyant la douceur de ma Sœur Barbe à son égard*

*Sa bonté, sa douceur sont le reflet de sa vie de relation à Dieu, de son oraison quotidienne. Sa vie spirituelle rayonnante impressionne les jeunes qui la côtoient.*

Son attitude impressionne des jeunes en recherche.

*J'ai remarqué en ma Sœur Barbe, quoique je fusse encore dans le monde, une si grande modestie et maintien de dévotion, soit à l'église, soit en servant les malades, que cela nous édifiait beaucoup mes compagnes et moi, et nous encourageait à quitter le monde. Elle était le matin une des premières dans les salles pour faire les lits et les choses les plus basses et répugnantes à la nature »<sup>17</sup>*

### **Sa mort le 21 août 1699.**

Barbe Bailly, voit, au cours des années, ses infirmités augmenter. Elle les supporte dans une grande égalité d'humeur, se reconnaissant indigne de souffrir quelque chose pour Dieu. Durant sa dernière maladie, ses compagnes désirent obtenir d'elle ses dernières recommandations. Avec humilité et simplicité, comme Louise de Marillac, Barbe insiste sur ce qui est l'essentiel pour toute Fille de la Charité :

*« Elle nous recommanda, avec toute la force qu'elle pouvait avoir, d'être fidèles à nos Règles et au service des Pauvres »*

Après ces paroles, Barbe paraît dans une grande union à Dieu et elle expire, un sourire sur les lèvres.

---

<sup>17</sup> Notices des Sœurs défuntes – Paris 1845 –conférence du 4 octobre 1699 – p. 532